

Procès-verbal du Comité Directeur du 19 septembre 2019

Présents : Claude BAUDAIN, Fabien CARRASSET, Arlette DECRET, Franck JAMES, José GAFAR, Annie GERONIMI, Joëlle HERVOUET, Jérôme THEILLET et Yannick VARENGOT.

Absent excusé : Jean-Claude TUR.

Invité : Lucian FILIMON.

1 - Points clubs

Suite à plusieurs retours concernant des rumeurs que certains clubs ne sont pas satisfaits de la gestion du comité, nous avons convoqué les protagonistes afin de faire un point avec eux.

Les clubs présents à cette réunion sont :

- Ermont Plessis-Bouchard : Mr Cyril Du MESNIL-ADELEE
- Montmorency : Mr Claude BAUDAIN
- Herblay : Mr Alexandre MORICET
- Menucourt : Mr Didier DUBUISSON et Mr Nicolas CHEREAU

Se sont excusés de ne pas être présents à la réunion, Mr Jean-Christian GREMILLON (Ermont Plessis-Bouchard) et Mr Fabien ROSE-ADELAIDE (Menucourt).

Ces clubs, qui se considèrent Clubs formateurs, reprochent que d'autres clubs du département viennent les piller de leurs meilleurs joueurs et souhaitent que des mesures soient prises afin de les protéger.

Suite à une réunion du 28 juin dernier, ces clubs font part de leur désidérata et ont pris certaines mesures qu'ils ont rédigées et dont ils nous ont remis le courrier.

Ce courrier est signé par 6 clubs, les 4 cités ci-dessus plus Méry et La Frette. Dans ce courrier, ils font les propositions suivantes :

1) *Aucun jeune participant aux actions départementales ne pourra muter sans l'aval d'une commission d'entraîneurs qui statuera sur le bien-fondé des mutations.*

Réponse du Comité : le comité n'est pas favorable à cette proposition car il serait difficile de constituer une commission d'entraîneurs objectifs et surtout qu'il est impossible d'interdire la mutation d'un joueur ou d'une joueuse.

2) *Modification du règlement du Challenge Bernard JEU départemental : aucun joueur ou joueuse muté(e) ne peut participer à la compétition.*

Réponse du Comité : le comité rappelle que cette proposition pénalisera tous les joueurs ou joueuses des clubs du Val d'Oise. Le Comité n'est pas favorable à cette proposition qui sera soumise au vote de la prochaine commission sportive.

3) *Réévaluation importante à la hausse des frais de mutations (à chiffrer) pour les jeunes (notamment poussins, benjamins, minimes et cadets) et versement immédiat d'indemnités au club formateur et sur les 2 années suivant la date de mutation (donc sur 3 ans au total).*

Réponse du Comité : le tarif des frais de mutation est déterminé en fonction du classement en fin de saison et non en fonction de la catégorie d'âge. Cette augmentation pénaliserait beaucoup trop de joueurs et donc l'ensemble des clubs du Val d'Oise.

Nous rappelons à ces clubs que le rôle du Comité est de faire le nécessaire pour que chaque club, chaque adhérent soit traité de la même manière afin de pratiquer leur sport dans les meilleures conditions.

D'autre part, il est précisé dans le courrier, que les clubs signataires ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes si le Comité ne répond pas favorablement à leur demande :

- Le refus de participer aux actions du Comité si celles-ci sont encadrées par un entraîneur qui ne reçoit pas leur approbation.
- Le refus de faire participer leurs joueurs et joueuses aux Interdépartementaux.
- La demande de modifier le règlement du Challenge Formateur des Clubs en minimisant les points attribués aux joueurs ou aux joueuses mutés.
 - Attribution de 100 % des points les deux premières années au club quitté
 - Attribution de 50 % au club quitté et 50 % au club recevant la 3^{ème} année

Le Comité a répondu qu'il était inacceptable d'être soumis à un tel chantage de la part de ces clubs. Le Comité continuera de travailler pour l'intérêt général des clubs du Val d'Oise et prend bien note qu'il devra se passer de certains joueurs et joueuses.

2 - Informations diverses

Le planning d'Adrien RIGAULT a été validé pour un total de 35 h

- Au Comité : le lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9 h 30 à 13 h soit 14 h
- Dans les clubs : Ennery, Taverny, Franconville, Sannois, Garges et Courdimanche soit 14 h 30 et 1 h lié aux déplacements
- Le CDEM à Méry le vendredi soir soit 2 h
- Télé travail soit 1 h 30

Adrien prendra en charge avec Lucian et le service civique la mise à jour du site internet.

Misterping : le montant total des achats de la saison dernière s'élève à 7 550 euros soit une dotation de 1 132 euros.

Famillathlon : cette action se déroulera le 29 septembre à Luzarches avec la participation de Lucian, Adrien, Elodie ROUSSEAU (Saint Leu) qui animera 3 séances de Fit Ping Tonic t en présence de Franck JAMES. De plus, la FFTT nous a remis des polos, 2 survêtements et 2 sacs pour la tombola.

Service civique : Lilian finit son contrat fin septembre et nous sommes à la recherche d'un nouveau candidat. La durée des nouveaux contrats est de 8 mois au lieu de 10 mois pour les anciens.

CDED à Montmorency : nous avons une demande d'Alexandre MORICET qui souhaiterait une dotation pour le relanceur Paul BAYE qui intervient sur ce CDE. Le Comité a validé la dotation de 2 plaques et 1 tee-shirt.

Agence Nationale du Sport : pour la saison 2019/2020, les thèmes retenus sont le scolaire, la santé et club 2024.

3 - Point technique

Réunion des entraîneurs du 19/09 :

- Mise en valeur des Finales Individuelles Départementales du Challenge Formateur des Clubs. Points donnés aux joueurs participants en régional et national + cumul des points sur les finales départementales.
- Récompense sur les vainqueurs : donner un tee-shirt floqué aux vainqueurs (10 catégories) coût 150 à 200 euros.

Sur proposition du Comité départemental et soutenu par notre CTD, Jean-Christian GREMILLON d'Ermont Plessis-Bouchard a été élu meilleur entraîneur régional de la saison 2018/2019.

Fin de la séance 21 h 45

Franck JAMES
Président du Comité Directeur